

Uccle, le 20 avril 2015

Aux parents de l'école Decroly

Un préavis de grève a été déposé pour le mercredi 22 avril 2015.

Certains cours ne seront donc sans doute pas assurés normalement ces jours-là.

Les enfants qui se présenteront à l'école seront en tous cas pris en charge et/ou regroupés selon les possibilités.

A l'école fondamentale, et ce afin d'organiser au mieux la prise en charge des enfants, voudriez-vous prévenir le secrétariat ou l'institutrice de la présence ou non de votre enfant ce jour-là.

Vu les circonstances, l'absence éventuelle des élèves pourra être motivée sur papier libre (et non par un billet du journal de classe).

Merci de votre compréhension.

Perrine Molter
Directrice de l'école
fondamentale

Marc Charlier
Directeur de l'école
secondaire